

Rédaction et adoption d'une politique en tourisme responsable et durable

L'objectif d'une politique en tourisme responsable et durable est de définir et communiquer sa démarche pour améliorer ses performances environnementales, sociales et économiques ainsi que les actions concrètes pour y parvenir.

L'implication de tous est essentielle. L'engagement de la direction et si applicable, du conseil d'administration, est indispensable pour donner de la crédibilité à une démarche en développement responsable et durable.

Une politique en développement durable doit aussi :

- Refléter vos valeurs et votre mission;
- Comporter un engagement à l'amélioration progressive;
- Être communiquée et entérinée par votre équipe et votre conseil d'administration;
- Être diffusé publiquement, en tout ou en partie.

Politique en tourisme responsable et durable

Nom de l'entreprise/organisation

Le développement durable

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs et qui s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement¹.

Le tourisme responsable est un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil².

Le contexte

- Le contexte global en développement durable dans votre secteur.
- Les raisons qui vous ont poussé à faire une démarche en développement responsable et durable.
- Vos préoccupations en développement responsable et durable.
- Etc.
- Et donc : (Par exemple : Votre entreprise/organisation a donc élaboré une politique en développement responsable et durable afin de s'engager concrètement dans un développement responsable et durable dans sa gestion, ses activités quotidiennes et le déploiement de ses services touristiques.)

¹ Bureau de normalisation du Québec (2011). *Développement durable – Guide d’application des principes de la Loi sur le développement durable dans la gestion des entreprises et des autres organisations*

² Selon l’Organisation mondiale du tourisme.

Notre vision en tourisme responsable et durable

Quel est le but principal de votre entreprise/organisation?

Notre mission

Comment atteindrez-vous ce but?

Nos valeurs

- Vos valeurs représentent votre entreprise/organisation et caractérisent ce que vous souhaitez que votre clientèle et vos collaborateurs retiennent de vous.
- Ce sont des principes fondamentaux qui spécifient comment vous atteindrez vos objectifs et annoncent à tous comment l’entreprise compte atteindre ses objectifs.
- Elles définissent les comportements à développer.
- Ce sont des lignes directrices comportementales se rapportant entre autres à :
 - Honnêteté
 - Fiabilité
 - Éthique
 - Originalité et innovation
 - Rigueur
 - Qualité de service

- Ouverture sur le monde
- Respect
- Responsabilité
- Transparence

Enjeux prioritaires

Ce point doit idéalement inclure les thématiques suivantes :

- Environnement
- Économie
- Gouvernance
- Culture, société
- Protection des milieux naturels et des espèces

Personnalisez votre démarche en spécifiant les objectifs qui auront le plus d'impact sur la diminution de votre empreinte écologique et qui sont spécifiquement liés à vos valeurs et votre mission. Il est utile que la rédaction de cette politique se fasse en amont des discussions autour de la création du plan d'action afin d'alimenter les réflexions. Cependant, il est important de revisiter votre politique à la fin de l'exercice pour un potentiel ajustement.

Rôles et responsabilités

Par exemple :

- Le comité Tourisme responsable et durable : assure le déploiement du plan d'action et le développement des outils et la diffusion et élabore le plan d'action.
- La direction : prend acte des propositions du comité Tourisme responsable et durable, approuve le plan final en communiquant les rôles et tâches aux parties concernées, assure le respect de la politique et présente le bilan annuel.
- Le conseil d'administration : adopte et s'assure de la mise à jour.

Notre engagement

Exemples :

- Agir en cohérence avec notre responsabilité sociale, en toute transparence et dans un souci constant d'équité;
- Intégrer le développement durable dans...;
- Mettre en place les conditions gagnantes pour favoriser l'adhésion de toute l'équipe à des pratiques responsables et durables;
- Préserver l'environnement naturel dans lequel nous avons le privilège d'évoluer;
- Réduire significativement notre empreinte écologique;
- Créer un environnement de travail sain;
- Diminuer notre empreinte écologique;
- Tendre vers/atteindre la carboneutralité;
- Etc.

Mise en œuvre

Cette politique en tourisme responsable et durable est mise en œuvre par :

Exemples :

- La création et la mise en œuvre d'un plan d'action pour un tourisme responsable et durable;
- La mise en place et le maintien d'un comité Tourisme durable et responsable qui se réunira au minimum X fois par année;
- La diffusion de la présente politique et du plan d'action;
- L'intégration des orientations du développement responsable et durable dans votre plan de développement stratégique;

- La mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires;
- La mise en place d'indicateurs de performance;
- Etc.

Entérinée par le conseil d'administration

Signé

Date

Lieu

Contactez-nous à cette [adresse courriel](#) pour recevoir la version de ce document en Word.